



**RETOURNER LES SOUMISSION À:**

**Agence du revenu du Canada**

**Proposition à : l'Agence du revenu du Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, en conformité avec les conditions énoncées dans la présente incluses par référence dans la présente et/ou incluses par référence aux annexes jointes à la présente et ci-jointes, les biens et/ou services énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Raison sociale et adresse du Soumissionnaire - (s'assurer que le nom légal au complet du soumissionnaire est correctement indiqué)**

\_\_\_\_\_

***Soumissionnaire doit identifier ci-bas le nom et le titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire***

\_\_\_\_\_  
**Nom**

\_\_\_\_\_  
**Titre**

\_\_\_\_\_  
**Signature**

\_\_\_\_\_  
**Date (aaaa-mm-jj)**

(\_\_\_\_)\_\_\_\_\_  
**No de téléphone**

(\_\_\_\_)\_\_\_\_\_  
**No de télécopieur**

\_\_\_\_\_  
**Adresse de courriel**

**MODIFICATION DE DEMANDE DE PROPOSITION**

<b>Sujet</b> Casques d'écoute et accessoires pour ordinateur et pour téléphone	
<b>No de l'invitation</b>	<b>Date (aaaa-mm-jj)</b>
1000413693-A	13 janvier 2023
<b>N° modif.</b> 001	
<b>L'invitation prend fin</b> le 20 février 2023 <b>(aaaa-mm-jj)</b> à 14 h	<b>Fuseau horaire</b> HNE Heure Normale de l'Est
<b>Autorité contractante</b>	
Nom Chelsea Fournier, Analyste principal à l'approvisionnement	
Adresse de courriel <a href="mailto:Chelsea.fournier2@cra-arc.gc.ca">Chelsea.fournier2@cra-arc.gc.ca</a>	
<b>No de téléphone</b>	
(343) 552-1398	
<b>No de télécopieur</b>	
N'est pas applicable	
<b>Destination</b>	
Voir dans ce document	



---

## MODIFICATION n°001 À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS

La présente modification à la demande de soumissions vise à :

1. répondre aux questions suivantes soumises durant la période de soumission;
2. modifier « l'annexe B : Base de paiement ».

---

### QUESTIONS ET RÉPONSES

- Q1. Les soumissionnaires peuvent-ils proposer une solution de rechange concurrentielle aux spécifications de POLY/PLANTRONICS si a : « égal ou supérieur aux spécifications » et b : un échantillon est fourni?
- R1. Conformément à la section 2.7 « Produits équivalents - soumission 4.30.45.1 (2019-05-07) », de la demande de propositions,

Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction et la qualité sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande de soumissions seront pris en considération si le soumissionnaire :

- a) indique la marque, le modèle et/ou le numéro de pièce du produit de remplacement;
- b) déclare que le produit de remplacement est entièrement interchangeable avec l'article indiqué;
- c) fournit les caractéristiques complètes et les imprimés descriptifs pour chaque produit de remplacement;
- d) présente une déclaration de conformité comprenant des caractéristiques techniques qui montrent que le produit de remplacement répond à tous les critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions, et;
- e) indique clairement les parties des caractéristiques et des imprimés descriptifs qui confirment que le produit de remplacement est conforme aux critères de rendement obligatoires.

Les produits offerts comme équivalents sur les plans de la forme, de l'ajustage, de la fonction et de la qualité ne seront pas pris en considération si :

- a) la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à l'autorité contractante de pleinement évaluer l'équivalence de chaque produit de remplacement, ou;
- b) le produit de remplacement ne répond pas aux critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question ou ne les dépasse pas.

Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de démontrer, à leurs propres frais, que le produit de remplacement est équivalent à l'article indiqué dans la demande de soumissions.

---

### MODIFICATION À LA DEMANDE DE PROPOSITIONS

1. À l'« Annexe B : Base de paiement » de la demande de propositions, **SUPPRIMER la totalité et le REMPLACER PAR :**

#### **Annexe B : Base de paiement**

L'entrepreneur sera payé à un prix unitaire fixe tout compris, en dollars canadiens, rendus droits acquittés (adresse indiquée sur les autorisations de tâches individuelles), droits de douane et taxes d'accise inclus, s'il y a lieu, TPS/TVH en sus, s'il y a lieu, y compris le transport, pour la fourniture et la livraison sur demande de casques d'écoute et d'accessoires pour ordinateur et téléphone. Les produits livrables seront expédiés aux destinations prévues à l'annexe A-1 et rendus droits acquittés (tous les emplacements de l'Agence énumérés dans l'annexe A-1 de l'Énoncé des travaux et les adresses domiciliaires des employés) selon les Incoterms 2010 pour les envois d'un fournisseur commercial.



L'entrepreneur assumera tous les frais de livraison et d'administration et tous les coûts et risques en rapport avec le transport et le dédouanement, y compris les droits de douane et taxes.

Les prix unitaires fixes tout compris seront établis comme suit :

1. pour les articles inclus dans l'appendice 3, Proposition financière, les prix réduits calculés conformément à l'appendice 3, Proposition financière;
2. pour tout autre article ajouté au contrat, les prix unitaires fixes tout compris seront établis au moment de l'ajout de l'article supplémentaire, le pourcentage ferme de réduction offert par l'entrepreneur à l'appendice 3, Proposition financière.

Le pourcentage ferme de réduction appliqué au PDSF de \_\_\_\_\_ % (insérer le pourcentage au moment de l'attribution du contrat) sera valide pendant toute la durée du contrat, y compris toute période d'option exercée.

**Tableau 1 : Casques d'écoute et accessoires pour ordinateur et téléphone**

Description de l'article	Prix unitaire fixe tout compris (à insérer au moment de l'attribution du contrat, sur la base des prix proposés par le soumissionnaire dans <i>Appendice 3: Proposition financière</i> )
<b>CASQUES D'ÉCOUTE MONAURALS</b>	
Remplacement du coussin d'oreille en mousse amovible pour casques d'écoute monaurals	
Amplificateurs	
Adaptateurs CA (pour les amplificateurs)	
Adaptateur en « Y » de formation/supervision pour casque d'écoute pour ordinateur et téléphone	
<b>CASQUES D'ÉCOUTE BINAURALS</b>	
Remplacement du coussin d'oreille en mousse amovible pour casques d'écoute binaurals	
Amplificateurs	
Adaptateurs CA (pour les amplificateurs)	
Adaptateur en « Y » de formation/supervision pour casque d'écoute pour ordinateur et téléphone	
<b>CASQUES D'ÉCOUTE À CROCHET D'OREILLE</b>	
Remplacement du coussin d'oreille en mousse amovible pour casques d'écoute à crochet d'oreille	
Amplificateurs	
Adaptateurs CA (pour les amplificateurs)	
Adaptateur en « Y » de formation/supervision pour casque d'écoute pour ordinateur et téléphone	
<b>CASQUES D'ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUES ET INFORMATIQUES MONO-OREILLE (comprend des options de crochet d'oreille et de bandeau)</b>	
Remplacement du coussin d'oreille en mousse amovible pour casques d'écoute mono-oreille	
Amplificateurs	
Adaptateurs CA (pour les amplificateurs)	
Adaptateur en « Y » de formation/supervision pour casque d'écoute pour ordinateur et téléphone	



**Tableau 2 : Accessoires pour casques d'écoute déjà détenus par l'Agence**

Description de l'article	Prix unitaire fixe tout compris (à insérer au moment de l'attribution du contrat, sur la base des prix proposés par le soumissionnaire dans l'Appendice 3: Proposition financière)
Le cordon de formation en poly « Y » ou le cordon de supervision permet à 2 personnes de passer un appel	
Casque d'écoute H141 avec mousse d'oreille, Poly, paquet de 2	
Alimentation en poly pour amplificateur M22 Vista	
Indicateur en ligne Poly 65116-01	
Unibande Poly - bandeau de remplacement pour casque d'écoute sans fil CS55	
Cordon de bobine Poly vers une prise modulaire QD, pour les casques d'écoute de la série H avec déconnexion rapide	
Coussins d'oreille Poly pour casques d'écoute H251N et H261N Supra Plus (ensemble de 2)	
Batterie de rechange Poly pour CS540	
Casque d'écoute convertible de rechange Poly pour CS540	
Ensemble d'ajustement Poly : 2 écouteurs et 3 bandes auriculaires pour CS540	
Coussin d'oreille de rechange Poly, similicuir CS510/CS520	
Clip de cordon Poly - garde le casque d'écoute attaché au chandail	
Crochets d'oreille en poly pour le système de casque d'écoute sans fil CS55	
Écran anti-vent en mousse et Poly - couvre les barrages d'antibruit	
Bandeau de rechange en poly (derrière la tête) pour le casque d'écoute CS540	
Décrocheur de téléphone à distance Poly HL10 compatible avec CS540, CS510 et CS530	
Coussin d'oreille en poly pour Supra	
Amplificateur universel Poly M22 Vista - nécessite un casque d'écoute H	
Batterie de rechange en poly pour CS55/CS510/CS520	
Cordon de connexion directe Poly A10 pour les casques d'écoute H	
Micro avec filtre anti-vent, 10 PCS Biz 2300 et 2400 II	
Adaptateur USB-C vers A	
Câble adaptateur Poly de 3,5 mm	

**Mises à jour annuelles du catalogue - Année 2 du contrat et années d'option 1, 2, et 3**

L'entrepreneur pourra mettre à jour ses prix de l'Agence seulement une fois par année à la date anniversaire du contrat, sauf indication contraire de l'Agence. L'Agence n'acceptera aucune hausse de prix pour tout article individuel qui excède la variation en pourcentage de l'indice d'ensemble des prix à la consommation de Statistique Canada au cours des douze (12) derniers mois. L'IPC de février à février sera utilisé chaque année pour déterminer la variation en pourcentage. Par exemple, pour déterminer l'IPC pour les prix de 2025, l'IPC de février 2023 à février 2024 sera utilisé. La variation en pourcentage de l'IPC sera appliquée aux prix déjà réduits dans le contrat.

**TOUTES AUTRES MODALITÉS DU CONTRAT DEMEURENT SANS CHANGEMENT.**